

# POLITIQUE RP

## RADIOPROTECTION

### NOTRE ENGAGEMENT

Notre volonté est de traiter la radioprotection avec la même rigueur que la Santé Sécurité ou la Sûreté, c'est-à-dire en améliorant continuellement nos résultats et en maîtrisant le risque de contamination.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

- Respecter la réglementation et les obligations de conformité relative à la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants.
- Former notre personnel aux exigences radioprotections des exploitants et au port des équipements de protection.
- Réduire aussi bas que raisonnablement la dose individuelle et collective.
- Etre irréprochable en matière d'entrées/sorties en zone réglementée.
- Respecter les exigences clients en concordance avec les engagements ci-dessus.

En **2020**, nous veillerons particulièrement à **renforcer** la prévention du risque radiologique sur les **zones réputées sans risque** tout en maintenant les **objectifs dosimétriques individuels et collectifs** liés à l'exposition externe suivants:

Dosimétrie individuelle	Dosimétrie collective
Catégorie B	Catégorie B
0,5 mSv	2 H.mSv

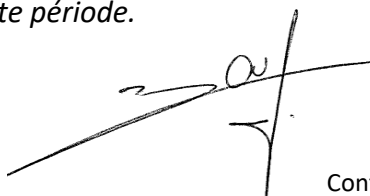
En matière d'exposition interne, pour l'année 2020, l'objectif est fixé à **0 contamination interne** de personnel.

Ces objectifs dosimétriques individuels et collectifs s'appliquent au personnel CTP environnement qui fera remonter toute anomalie en matière de radioprotection.



Philippe BARRE  
Président-Directeur Général

*Le service QSSE bénéficie de tout mon soutien dans ses efforts pour maintenir une application rigoureuse du Système de Management de la Radioprotection. Julien HOUBION est donc désigné Responsable radioprotection et il est accompagné dans sa mission par Mme Anne-Marie PATELLIS qui sera notre Personne Compétente en Radioprotection durant cette période.*



Conflans Sainte-Honorine, le 2 Avril 2020